

Cours d'Anglais hebdomadaires pour enfants

Fiche d'Inscription 2025-2026

	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3
Nom			
Prénom			
Date de naissance			
Classe en sept. 2025 (CP/ 6 ^e /...)			
Centre choisi (<i>rayez les mentions inutiles</i>)	Meudon / Versailles / à distance	Meudon / Versailles / à distance	Meudon / Versailles / à distance
Cours choisi (<i>jour – heure</i>) *			
Montant des cours (1h x 32 semaines)	535 €	480 €	420 €

	Représentant légal 1	Représentant légal 2 (<i>facultatif</i>)
Nom		
Prénom		
Téléphone mobile		
Adresse mail		

Pour inscrire vos enfants, vous avez le choix entre

- apporter le dossier complet à une de **nos portes ouvertes** (voir dates sur notre site)
- envoyer le dossier complet **par la poste** à : Le Cartable Anglais, 4 rue des Capucins, 92190 Meudon.
- envoyer la fiche rempli **par email** (admin@lecartableanglais.fr) ayant **réglé par virement** (en une seule fois, en précisant le nom/prénom de l'enfant). IBAN : FR76 3006 6102 9100 0200 9210 109 BIC : CMCIFRPP

Somme réglée ce jour : € à l'ordre de « Le Cartable Anglais »

Méthode de règlement : ☐ un chèque / ☐ trois chèques / ☐ virement (*chèques encaissés au plus tôt en octobre ou octobre/janvier/avril*)

Je soussigné(e),, certifie avoir pris connaissance des conditions générales de vente du Cartable Anglais (voir détails au dos de cette feuille).

Date :

SIGNATURE :

J'autorise Le Cartable Anglais à utiliser, dans le cadre pédagogique et pour communiquer (via notre site web, nos pages Facebook et Instagram, et dans les différentes publications de l'école) des photos prises au cours des activités scolaires :

- de nos enfants - ☐ oui / ☐ non
- de la production scolaire de nos enfants - ☐ oui / ☐ non

* Veuillez consulter nos plannings. En cas de cours complet, le Cartable Anglais vous proposera soit des créneaux alternatifs soit l'annulation de votre dossier

Article 1 - L'année scolaire du Cartable Anglais Meudon commence le samedi 13 septembre 2025 et se termine vendredi 3 juillet 2026. Les cours ont lieu tous les jours en périodes scolaires de la région île de France (à l'exception de ceux listés ci-dessous « Jours sans cours » et « Jours avec cours ») ainsi que les samedis qui débutent une période de vacances (18 octobre 2025, 20 décembre 2025, 21 février 2026, 18 avril 2026). En cas d'annulation d'un cours pendant l'année, un cours de rattrapage sera organisé en fin d'année scolaire.

Jour du cours	Date 1 ^{er} cours	Date dernier cours	Jours SANS cours	Jours AVEC cours
Mardi	16 sept 2025	23 juin 2026	12 mai 2026	11 nov 2025
Mercredi	17 sept 2025	24 juin 2026	13 mai 2026	
Jeudi	18 sept 2025	25 juin 2026	14 mai 2026	
Vendredi	19 sept 2025	26 juin 2026	15 mai 2026	8 mai 2026
Samedi	13 sept 2025	20 juin 2026	16 mai 2026	9 mai 2026

Article 2 - La participation aux cours est conditionnée par la signature de la fiche d'inscription par un représentant légal de l'enfant et par le paiement du règlement annuel.

Article 3 - Toute inscription est ferme et définitive et vaut pour le calendrier publié en article 1. Aucun désistement ou abandon prononcé en cours d'année scolaire ne pourra donner lieu au remboursement (même partiel) du règlement annuel. Toutefois, en cas de déménagement, un remboursement sera versé au prorata du nombre de cours non effectués à partir de la date du déménagement.

Article 4 - Si un créneau hebdomadaire suscite, au début de l'année, un nombre insuffisant d'inscriptions, le Cartable Anglais se réserve le droit de modifier le niveau du cours ou d'annuler le créneau. Les enfants initialement inscrits auront le choix entre le remboursement de leur inscription et le transfert dans un autre groupe hebdomadaire adapté à leur niveau.

Article 5 - Chaque enfant est tenu de se présenter à l'heure de son cours. Pour les cours présentiels, l'enfant ne pourra pas accéder au local avant l'heure de son cours. L'enseignant est tenu de garder sous sa surveillance les enfants à sa charge pendant toute la durée du cours. L'élève n'est plus sous la responsabilité de l'enseignant dès lors que son cours est terminé et qu'il a quitté le local. En cas d'absence d'une personne majeure ou d'un représentant légal pour récupérer l'enfant en fin de cours, l'enfant peut être amené au poste de police le plus proche auquel cas les représentants légaux de l'enfant seront prévenus.

Article 6 - Par mesure de sécurité et pour éviter tout incident, tout départ anticipé d'un cours présentiel doit faire l'objet d'une décharge écrite de la part d'un responsable légal de l'enfant.

Article 7 - Il est demandé aux parents de faire participer leur enfant à l'ensemble des cours, ceci afin d'éviter la prise de retard de l'enfant par rapport au reste du groupe.

Article 8 - Une tenue correcte et une discipline librement consentie par les enfants sont de règle au sein du Cartable Anglais. Le Cartable Anglais se réserve le droit de suspendre provisoirement ou définitivement l'inscription d'un élève dont la conduite nuirait au bon fonctionnement des cours, sans le remboursement des cours restants.

Article 9 - L'inscription aux cours hebdomadaires inclut un accès illimité à un site internet, www.speakyplanet.fr. Néanmoins Le Cartable Anglais ne peut pas être tenu responsable de la qualité des jeux proposés par ce site ni de la disponibilité du site.

Article 10 - Les frais d'inscription couvrent les cours et les supports utilisés en cours : chaque enfant reçoit le matériel nécessaire et correspondant à son niveau (généralement un cahier d'exercices distribué en début d'année et des fiches d'activités distribuées en cours d'année). Si un enfant perd son cahier d'exercices, les parents s'engagent à racheter un nouvel exemplaire pour permettre à l'enfant de poursuivre ses cours. Un petit stock est tenu par le Cartable Anglais pour faciliter la démarche.

Article 11 - Les activités à faire à la maison avant le cours suivant sont communiquées pendant le cours et les parents sont vivement encouragés à s'impliquer dans les exercices donnés à leur enfant.

Article 12 - Une bonne connexion internet est indispensable pour les cours à distance et pour les cours présentiels en cas de nouveau confinement, à l'instar de la pandémie du COVID19, ou tout autre incident qui nous obligerait à transformer nos cours présentiels en cours à distance.

Article 13 - Le responsable de l'enfant mineur, en signant la fiche d'inscription, autorise le représentant présent du Cartable Anglais à mettre en œuvre l'hospitalisation ou les interventions chirurgicales nécessaires en cas d'accident grave pendant les cours présentiels.

Article 14 - Tout parent qui inscrit son enfant au Cartable Anglais s'engage à respecter le présent règlement.